

Sujet : [INTERNET] Usine de méthanisation de Grandvelle

De : Philippe Boisson <philippe.boisson67@gmail.com>

Date : 04/03/2022 09:51

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Je souhaite m'exprimer ma désapprobation au sujet du projet d'usine de méthanisation de Grandvelle.

Un tel projet, qui contourne la loi en précisant bien qu'il permettra de traiter 99 tonnes/jour de matière et pas 100 t/j car il lui faudrait une enquête publique avec commissaire enquêteur, n'est pas sans effets sur l'environnement.

Les méthaniseurs produisent au final des digestats, résidus de matière organique très riches en azote. Hors la Franche-Comté, région calcaire, souffre de gros problèmes de pollution des eaux de surface et souterraine.

Avec le dérèglement climatique, les sécheresses, les canicules à venir, l'eau est un bien précieux qu'il faut préserver.

Comme toujours, on nous dit que tout est sous contrôle, mais le gouvernement oublie de parler des épandages de digestats qui restent le fond du problème environnemental. Malgré les plans d'épandages en zone AOP Comté, les rivières de Franche Comté continuent de péricliter en raison de quantités d'épandages en rapport direct avec la production de comté.

Les méthaniseurs sont des "bombes" à azote. Ils pourraient être moins problématiques si les digestats n'étaient pas épandus (cas à Epinal, où ils sont déshydratés, transformés en bouchons pour la chaufferie municipale).

Quant à l'appellation très en vogue de Biogaz, c'est une honte. Ça n'a rien de biologique, c'est de l'agro business confiée à la FNSEA...

Où alors, les algues vertes en Bretagne sont des pollutions bio...

Merci d'avoir lu ces quelques lignes,

Philippe Boisson

Membre du Collectif SOS Loue & rivières comtoises. Pêcheur, naturaliste, citoyen.